

La gazette du jumelage

de Valence

Septembre,
octobre, novembre 2007



N° 26



Le 40^e anniversaire du jumelage avec Biberach a été fêté du 28 juin au 1^{er} juillet 2007

Édito

Le 40^e anniversaire du jumelage avec BIBERACH a été fêté du 28 juin au 1^{er} juillet.

De nombreux Valentinois ont répondu à cette invitation et, comme d'habitude, nous avons été reçus avec beaucoup de gentillesse. Même le beau temps était avec nous. Je vous invite à prendre connaissance du discours que M^{me} Léna BALSAN, maire de VALENCE, a préparé à cette occasion.

« Il y a quarante ans, les villes de Biberach et de Valence décidaient de devenir jumelles.

Nos prédécesseurs choisissaient alors de jouer un rôle, à leur niveau, au sein d'une Europe qui s'était engagée, depuis plusieurs années, sur la voie de la réconciliation et d'un avenir commun. Ce pas n'était pas facile à franchir, vingt ans après les heures tragiques vécues par nos pays. Nous sommes heureux de l'avoir fait. Je tiens à remercier ici le Docteur Guy Ales qui, à Valence, a beaucoup œuvré pour que ce jumelage se concrétise, ainsi que Fernand Peyrard, qui en fut un des pionniers. Ce pacte de paix et de fraternité que nous avons conclu, en juin 1967, nous le faisons vivre depuis quatre décennies. Les élus, quelle que soit leur famille politique, se sont passés le relais et les citoyens de nos deux communes ont repris le flambeau de leurs parents. Ils ont, grâce aux nombreux échanges, appris à mieux se connaître, se comprendre, tissant des liens d'amitié qui constituent le socle de notre jumelage.

Je voudrais remercier et féliciter tous ceux qui œuvrent, bénévolement, avec enthousiasme et dévouement, pour que ces liens perdurent et se renforcent. Sans ces hommes et ces femmes, la belle idée du jumelage serait restée lettre morte.

Il serait ambitieux de prétendre résumer, en quelques phrases, quarante années d'échanges. Nous avons tous, quelle que soit notre implication, une anecdote ou un souvenir à raconter. L'addition de tous ces petits épisodes individuels constitue la grande histoire du jumelage. Je souhaite que nous en écrivions de nombreux autres chapitres ensemble... tout au long des quarante prochaines années !

Je tiens à remercier sincèrement nos amis de Biberach d'avoir invité nos amis de Gedera à cette cérémonie et je vous remercie, Monsieur le maire de Gedera, d'avoir répondu, avec votre épouse, à cette invitation.

Je suis fière du travail accompli et j'espère que les générations futures auront envie de poursuivre l'œuvre des pionniers en faveur de la tolérance et du respect entre les peuples. J'ai foi en la force de notre jumelage ».

Merci à tous.

Longue vie au Comité de jumelage et à tous les échanges organisés !

*Liliane TAULEIGNE,
conseillère municipale de la ville de Valence*



La journée a commencé par un séminaire dont le thème était « la protection de l'environnement – protection du climat ». Lors de cette réunion, le maire de Biberach, Thomas Fettback, nous a fait un état des lieux de la situation environnementale et climatique en Europe et dans le monde, puis Ulrich Maucher, chargé de mission concernant la protection de l'environnement à Biberach, nous a présenté la situation de l'Allemagne et de Biberach par rapport à ces questions.

Ensuite les représentants de chaque commune (Clacton/Tendring, Asti, Telawi (Pologne), Gedera et Valence) se sont exprimés sur le sujet et sur les actions mises en place dans ces différentes villes.

L'après midi, nous avons visité deux constructions de Biberach dont les concepteurs ont pris en compte la protection de l'environnement et du climat : tout d'abord, l'école « Gebhard Müller » bâtiment de 11500 m² de surface qui allie cadre de vie clair, spacieux et agréable avec une technologie et une recherche dans le domaine de la réduction d'utilisation des énergies, récupération des eaux usées, utilisation de la géothermie... puis la « Hochschule », bâtiment universitaire réhabilité selon les mêmes principes.

Le samedi, Ulrich Maucher a guidé notre petit groupe et nous avons pu échanger, débattre sur différents problèmes que nous rencontrons dans nos pays.

Nous avons visité l'« Agence pour l'énergie de Biberach » qui existe depuis 7 ans et qui a pour objectifs :

- atteindre une situation optimale au niveau des économies d'énergies, tant dans la construction que dans la rénovation des bâtiments,
- une coordination des objectifs communaux et une utilisation rationnelle de l'énergie,
- formation proposée aux citoyens et aux spécialistes,
- aides à investissement.

Ensuite nous avons « visité » une éolienne. Cette dernière a été construite en 2003 à partir d'une idée de M. Ulrich Maucher. Elle mesure 99.90 mètres de hauteur, produit 900 kW par heure et plus d'un million de kW d'énergie électrique par an, représentant environ la consommation de 300 ménages/an. Une deuxième éolienne devait être construite mais la région a bloqué le dossier pour le moment. Il existe en Allemagne environ 20.000 installations d'éoliennes situées plutôt dans le Nord du pays.

Puis nous sommes allés dans une ferme qui, depuis 10 ans, travaille sur la protection de l'environnement par une installation photovoltaïque, par la production de gaz avec le fumier des vaches et des cochons...

Enfin nous nous sommes rendus dans une maison dite « passive ». Cette dernière a été construite en 1990 mais la personne qui l'a acquise un peu plus tard a souhaité faire des aménagements en faveur de l'environnement : épaisissement des murs, ajouts de poutres de bois sur les murs extérieurs, doubles fenêtres, chauffage fuel remplacé par un chauffage bois, installation solaire sur le toit, chauffage au sol, installation d'aération, récupération d'eaux de pluies pour le jardin, compostage

Nous avons terminé la journée par une discussion entre anglais, allemands et français en échangeant nos points de vue, notre vision du futur et surtout ce que nous pouvons faire dans nos villes pour améliorer la situation.

Je tiens à remercier M. Thomas Fettback ainsi que M. Ulrich Maucher de leur accueil et de leur très bonne idée d'avoir mis à l'honneur le thème de la protection de l'environnement et du climat pour cette rencontre anniversaire entre nos villes.

*Cécile Paulet,
mairie-adjoint
à l'environnement*





Cinq cars, des motos et des voitures particulières, soit presque 300 personnes se sont rendues à Biberach pour participer aux festivités du 40^e anniversaire du jumelage avec notre jumelle allemande.

Nous étions attendus à 19 heures au Gigelberg et sommes arrivés dans les temps. Les familles allemandes nous ont accueillis chaleureusement et ont fait visiter les environs à leurs hôtes français le vendredi pendant que la délégation officielle « planchait » toute la journée sur des questions d'environnement. Le soir a eu lieu la réception officielle dans la Halle du Gigelberg avec une petite collation pour tous les participants. La journée du samedi a principalement été consacrée au marché : nous avons quatre stands : produits régionaux, vins, tourisme et livres d'occasion. Sur le stand tourisme, M. René Gau, peintre valentinois renommé, dédicait son livre « L'Envol du Héron ». Nous avons commencé la journée par la vente de café et pogne, suivie du repas : deux assiettes au choix. Nous avons eu la chance d'avoir un temps magnifique et le marché a attiré beaucoup d'amis allemands venus déguster les produits régionaux dans une ambiance musicale.



En fin de matinée nous avons planté un arbre au Wielandpark, offert par Valence à Biberach en souvenir de cet anniversaire.



Le samedi soir 800 personnes se sont retrouvées à la Stadthalle pour un repas, animation par un groupe vocal, un groupe de danses médiévales et du hip hop où se sont produits des jeunes Allemands, Italiens et Français. L'orchestre a joué jusqu'à une heure et tous se sont beaucoup divertis. Nous nous étions donné rendez-vous à 8 h 45 au Gigelberg et le voyage côté français s'est terminé sous la pluie mais la joie dans le cœur.



Le 5 mai 2007 : Marché de Printemps à Biberach

Cette année encore le marché de printemps s'est tenu le 5 mai 2007 à Biberach.

Une délégation de Valence composée de Jean-Michel Chantegrelet et de Monique et Henri Argaud est allée tenir le stand où des produits locaux étaient proposés.

Ce matin-là, le ciel a trouvé bon d'ouvrir les vannes de ses nuages et de nous arroser copieusement dès l'ouverture du marché et jusqu'à sa fermeture. Après quoi, vous l'avez deviné, le soleil est apparu !!! Malgré cela la bonne humeur régnait et nous avons eu le plaisir de servir des clients courageux.



Asti, 14 et 15 mai 2007

Les motos anciennes de Saint-Marcel-lès-Valence lors de leur déplacement à Asti.

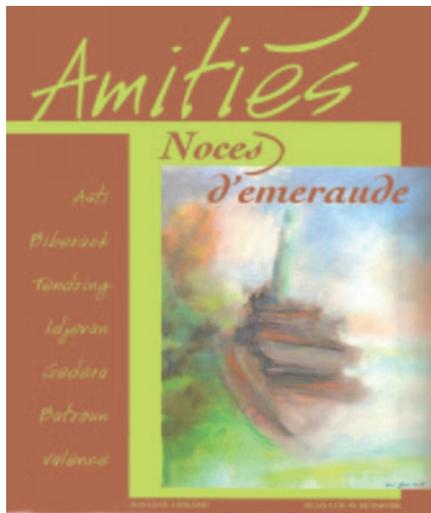


Du 15 au 18 août 2007

Un groupe de motos du Moto-Club Mistral s'est rendu à Biberach pour une rencontre de motards venant de toute l'Italie septentrionale : le Piémont, la Ligurie, la Lombardie, le Veneto et le Trentino Alto Adige.

Du 21 juin au 1^{er} juillet 2007 :

Parallèlement aux festivités du 40^e anniversaire du jumelage, Biberach avait organisé la semaine française au cours de laquelle ont eu lieu des conférences sur l'Europe, une exposition de lithographies et tapisseries de Cathelin au Braith Mali Museum, des soirées chansons et musique françaises. Le film d'animation « La prophétie des Grenouilles » a été présenté et commenté par M. Benoît Razy du studio Folimage de Valence.



Le Comité de Jumelage a édité un livre

Le comité de jumelage de Valence a édité un livre illustré de 96 pages retraçant 40 années de jumelage qui a été présenté en mairie de Valence en salle des Mariages le vendredi 22 juin 2007. Ce livre est en vente au Comité de Jumelage de Valence au prix de 10 €.

Du 7 au 13 juillet 2007 :

Un cours intensif d'allemand a eu lieu à Biberach du 7 au 13 juillet 2007 auquel deux jeunes Valentinois ont assisté : M. Wojciech Adam Bomba et M^{lle} Gwendoline Picon.



Du 7 au 11 juillet 2007 : Echange inter-familial Valence-Asti

Dans le cadre de l'échange inter-familial retour Valence/Asti 21 jeunes scolaires italiens sont venus à Valence du 4 au 11 juillet 2007 rendre visite à leurs correspondants français qu'ils avaient reçus à Asti du 3 au 7 avril 2007.

Le lendemain de leur arrivée, ils sont allés visiter le vieux Lyon, certains accompagnés de leurs correspondants, sous la responsabilité de Bernadette Leclerc.

A leur arrivée, qu'ils aient été de Saône, ils sont allés place Saint-Jean par les rues piétonnes avec visite de la primatiale St-Jean, puis ils ont rejoint le funiculaire pour se rendre à Fourvière : visite de la basilique et pique-nique. Après un bon moment de détente, descente vers la place des Terreaux, l'opéra, l'Hôtel de ville, shopping rue de la République et retour à Valence, fourbus mais heureuse de la journée ; toutefois celle-ci n'était pas terminée car à 18 h 30 une réception les attendait à la Mairie au cours de laquelle M^{lle} Cécile Paulet, Maire-Adjoint à l'environnement et représentant M^{me} Balsan, maire de Valence, leur souhaita la bienvenue et remercia les familles d'accueil sans qui ces échanges ne pourraient se dérouler.



Après trois jours passés en famille, le comité de jumelage offrit une soirée détente à tous à Beaumont-lès-Valence à la Truite du Père Eugène, malheureusement la fraîcheur du temps empêcha de profiter de ce cadre fort sympathique. Puis ce fut le départ vers Asti, chacun se promettant de se revoir.

La commission scolaire ●





Agenda

SEPTEMBRE

8 septembre 2007

Le club de judo d'Asti fête ses 50 ans et a invité Valence à participer.

15 & 16 septembre 2007

Le comité de jumelage de Valence participera au Forum des Associations au Parc des Expositions.

Du 23 au 29 septembre 2007

Cours intensif de français pour jeunes de 18/25 ans à Valence. Les jeunes de nos villes jumelles sont invités. Ils paient leurs frais de transport et sont pris en charge par des familles pour l'hébergement et les repas du matin et du soir. Le comité de jumelage prend en charge les repas de midi. Le thème du cours, cette année, portera sur l'eau. Ils visiteront les canaux, les châteaux d'eau de Valence, iront à Pont-en-Royans visiter le musée de l'eau et l'aqueduc de Saint-Nazaire-en-Royans. Il est aussi prévu la visite de la station d'épuration de Mauboule. Ils se rendront ensuite à Vals-les-Bains pour visiter les thermes. Un diplôme leur sera remis le vendredi 28 septembre, suivi d'un pot de départ.

29 septembre 2007

Marché des villes jumelles, place Saint-Jean, de 8 h à 13 h avec stands de ventes de produits alimentaires de nos six villes jumelles et animations par des groupes de musique et de danse Valentinois.

OCTOBRE

Du 27 octobre au 4 novembre 2007

Echange inter-familial Valence-Biberach : Les Biberachois viennent à Valence et les Valentinois iront à Biberach du 12 au 19

avril 2008. Cet échange est ouvert aux jeunes de 13 à 17 ans scolarisés sur Valence et qui souhaitent approfondir leurs connaissances de l'allemand. Les élèves domiciliés à Valence et faisant l'échange pour la première fois bénéficient d'une aide financière du Comité de Jumelage de la moitié des frais de transport. Ils s'engagent à partir mais aussi à recevoir un correspondant en retour. Une fois en Allemagne, ils n'ont aucun frais puisque logés en famille et pris en charge par la famille allemande. La famille française s'engage à faire de même quand le correspondant allemand vient à Valence.

Du 29 octobre au 4 novembre 2007

Un bain linguistique et perfectionnement du français oral est organisé à Valence pour adultes venant de nos villes jumelles et possédant une connaissance basique du français. Ils seront logés en familles. Les familles Valentinois intéressées pour accueillir un de ces hôtes étrangers sont priées de s'adresser au Comité de Jumelage.

NOVEMBRE

Du 6 au 13 novembre 2007, un voyage est organisé en Israël à l'invitation de Gedera

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du Comité de jumelage **avant le 30 septembre 2007** (prix du voyage 800 € + 10 € adhésion au Comité de jumelage). Acompte de 400 € à verser à l'inscription.

Du 16 au 18 novembre 2007

Marché de la truffe à ASTI. Une petite délégation du comité s'y rendra pour vendre nos produits régionaux. Un cours intensif d'italien pour adultes est en voie d'organisation par notre jumelle

italienne dans le dernier trimestre 2007. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Comité de Jumelage.

DÉCEMBRE

Du 1^{er} au 16 décembre 2007

Marché de Noël à Biberach. Une petite délégation de Valence s'y rendra pour vendre, comme à l'accoutumée, nos produits régionaux.

Infos

CONDOLÉANCES

Nous présentons nos sincères condoléances à M^{me} Monique Argaud pour le décès de sa sœur ainsi qu'à la famille Pottut-Juliant pour le décès de M^{me} Perdrix, épouse de M. Jean Perdrix, ancien maire de Valence, artisan du jumelage avec nos trois villes européennes : Asti, Biberach et Clacton.

STAGIAIRES

M^{lle} Juliane Schneider (fille de M^{me} Andréa Schneider, membre du comité de jumelage de Biberach) a fait un stage pendant l'été à l'Office de Tourisme de Vallon-Pont-d'Arc.

M^{lle} Lucie Magnier, de Valence, a fait un stage dans un cabinet notarial à Tendring, notre ville jumelle anglaise.

M. Saïd Zaitoune a effectué un stage du 12 mars au 1^{er} juin au sein du Comité de Jumelage de Valence pendant lequel il a revu le site internet et refait la base de données de nos adhérents. Il a brillamment réussi sa licence professionnelle en informatique.

Internet Le site du Comité de jumelage : www.jumelage-valence.com - Adresse e-mail : jumelage.valence@wanadoo.fr

Lieux de distribution de la gazette La gazette éditée par le Comité de jumelage de Valence est désormais disponible gratuitement dans certains lieux publics, notamment dans le hall de l'hôtel de ville de Valence et dans les mairies annexes du Plan, de Valensolles et de la Chamberlière, dans les locaux de Valence Tourisme (11, boulevard Bancel), dans les maisons de quartier, à la Maison de la musique et de la danse, au CROUS (rue Derodon), au Lux -ex Crac- (boulevard Général-de-Gaule), au théâtre Le Rhône, au Train-Théâtre, au Bel-Image, au Dauphiné-Libéré, au Conseil général, à l'Agora de Guilhaud-Granges, à l'Office de tourisme et à la mairie de Saint-Péray. Vous avez la gazette entre vos mains alors faites-la connaître autour de vous ! Dans ces mêmes lieux, vous pourrez aussi vous procurer la plaquette du Comité de jumelage. ↗



Bulletin d'adhésion association	← →	Bulletin d'adhésion individuel
Nom de l'association :		Nom :
Nom du représentant :		Prénom :
Coordonnées du représentant :		Tél. : Mobile :
CP : Ville :		E-mail :
Tél. : Mobile :		Adresse :
E-mail :		CP : Ville :
Adresse :		
CP : Ville :		
Désire adhérer au comité de jumelage et verse la somme de 30 € pour l'année civile. Règlement par chèque à l'ordre de "Jumelage de Valence". L'adhésion comprend systématiquement l'envoi de la gazette.		Désire adhérer au comité de jumelage et verse la somme de 10 € pour l'année civile. Règlement par chèque à l'ordre de "Jumelage de Valence". L'adhésion comprend systématiquement l'envoi de la gazette.

La Gazette n° 27 paraîtra en janvier 2008. N'oubliez pas de la demander dans les lieux de distribution, ou, encore mieux, avec votre adhésion ! En vous remerciant...

Magazine d'informations n° 26 • Septembre / Octobre / Novembre 2007 • Tél. 04 75 79 20 04 • Les lundis et mardis de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Permanence de la présidente les vendredis de 15 h à 18 h (sauf vacances scolaires).
Édité par le Comité de jumelage de Valence (Association loi 1901 subventionnée par la mairie de Valence et la Commission européenne).
Directeur de publication : Bernadette Leclerc • Conception et rédaction : André Roux, Pascale Aubert • Crédit photos : service communication mairie de Valence, Jean-Claude Aleobert, André Roux, Charles Tauleigne, Jacques Segela, W. Bomba, Jean-Michel Chantegrelet, Jean-Pierre Roucoules, Comité de Jumelage.
Création, impression : Impressions Modernes (07500) : 04 75 44 54 96. Dépôt légal à parution • Tirage : 2 000 exemplaires.

